



No de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE  
M.R.C. DE JOLIETTE**

Procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil de la municipalité de Crabtree tenue le 19 février 2001 au lieu ordinaire des sessions de ce Conseil, à 20:00 heures et y sont présents formant ainsi quorum en l'absence du maire, sous la présidence du pro-maire, Monsieur Gaétan Riopel-Savignac:

Daniel Leblanc  
Gilles Granger  
Mario Lasalle  
Jean Brousseau  
Michel Landry  
André Picard  
Gaétan Lacombe

**R 039-2001**

**Adhésion à la campagne d'économie de l'eau potable pour l'année 2001**

Sur proposition de Mario Lasalle, appuyée par André Picard, il est unanimement résolu de renouveler notre inscription au programme d'économie de l'eau potable de Réseau-Environnement pour l'année 2001 et de défrayer la somme de 373.83 \$ pour obtenir le matériel de promotion du programme.

**ADOPTÉ**

**R 040-2001**

**Activité de financement au profit de la Fondation des Maladies du Cœur**

Attendu que le Conseil municipal est invité à assister à une activité de levée de Fonds au profit de la Fondation des Maladies du Cœur qui se tiendra au Club de Golf de Crabtree le 3 mars prochain;

En conséquence, il est proposé par Michel Landry, appuyé par Mario Lasalle, et unanimement résolu d'accorder un montant de 150.\$ à la Fondation des Maladies du Cœur lequel montant sera remis par un représentant de la municipalité lors de cette activité.

**ADOPTÉ**

**R 041-2001**

**Programme Carrière-Été 2001**

Sur proposition de Mario Lasalle, appuyée par Michel Landry, il est unanimement résolu d'autoriser Raymond Gauthier et Sylvie Malo à signer, pour et au nom de la municipalité, une demande d'aide financière dans le cadre du programme Carrière-Été 2001 pour l'embauche de deux (2) guides pour les parcs du Trou-de-Fée et du Moulin-Fisk.

Que le taux horaire pour ces deux (2) emplois soit fixé à 9.00 \$ de l'heure.

**ADOPTÉ**

**Demande d'aide financière pour l'organisation de la Fête Nationale 2001**

Sur proposition de Jean Brousseau, appuyé par Michel Landry, il est unanimement résolu que Mario Lasalle soit autorisé à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête Nationale 2001.

**ADOPTÉ**

**R 043-2001**

**Demande de renonciation d'une clause contractuelle à Papiers Scott Ltée**

Attendu que la compagnie Westminster Paper a cédé à la municipalité de Crabtree en date du 4 octobre 1962 les terrains sur lesquels sont érigés le tennis et la pétanque, soit les lots 194-15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24;

Attendu que le contrat de cession précise que les terrains cédés doivent être utilisés pour fins de parcs seulement;

Attendu que la municipalité a des projets d'ordre communautaire pour ce secteur et qu'il serait nécessaire que la nouvelle compagnie Papiers Scott Ltée accepte de renoncer à la clause d'utilisation pour fins de parcs prévue au contrat du 4 octobre 1962;

Attendu que la municipalité est prête à créer un espace équivalent ailleurs sur le territoire pour combler la perte en ces lieux des terrains de tennis et pétanque actuels, qui représentent environ 52 000 pieds carrés;

En conséquence, il est proposé par Gilles Granger, appuyé par Michel Landry, et unanimement résolu:

1. Que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit;
2. Que demande soit faite à Papiers Scott Ltée afin que la compagnie renonce à la clause d'utilisation pour fins de parcs prévue au contrat de cession des lots 194-15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24;
3. Que la municipalité informe Papiers Scott Ltée qu'un espace supérieur en superficie, pour l'établissement de parcs et espaces verts est déjà réservé à l'intérieur du nouveau projet de développement domiciliaire Val-Ouareau qui est présentement en cours;



No de résolution  
ou annotation

R 044-2001

4. Que la résolution R 037-2001 soit abrogée.

**ADOPTÉ**

**Lettre de Serge Brière de E.B.I.**

Le Conseil municipal prend connaissance d'une lettre de monsieur Serge Brière, directeur général du Groupe EBI, dans laquelle il nous mentionne que leur firme est disposée à éliminer sans frais, à leur lieu d'enfouissement, les sols contaminés spécifiés au rapport d'expertise déposé par la firme Cogemat Inc.

Attendu que cette offre du Groupe E.B.I. représente une contribution d'environ 6 800 \$;

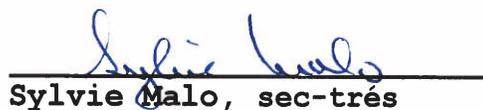
En conséquence, il est proposé par Gaétan Lacombe, appuyé par Jean Brousseau, et unanimement résolu de transmettre une lettre de remerciements à monsieur Brière et de lui mentionner que la municipalité s'engage à faire la promotion de leur généreuse contribution.

**ADOPTÉ**

**L'assemblée est levée à 20:22 heures.**



Gaétan Riopel, pro-maire



Sylvie Malo, sec-trés